



CONSTITUTION DU BUREAU DU COMITE D'ENTREPRISE LE 17 JUIN 2010

Le personnel s'est très largement exprimé lors des élections du 9 juin 2010. Les résultats globaux toutes instances confondues se décomposent ainsi :

- pôle FO + SNFOCOS : 35,58% soit 10 élus
- pôle CGT + UGICT : 30,13% soit 10 élus
- UNSA (cadres et employés) : 19,54% soit 3 élus
- CFTC (cadres et employés) : 1 élu

Concernant uniquement le Comité d'Entreprise, les résultats sont les suivants :

- pôle FO + SNFOCOS : 33,50% soit 3 élus (2 employés, 1 cadre)
- pôle CGT + UGICT : 27,81 % soit 3 élus (2 employés, 1 cadre)
- UNSA (cadres et employés) : 23,88% soit 2 élus

Dans l'absolu, au regard de ces résultats, il aurait été souhaitable qu'une réunion tripartite puisse se tenir afin de définir la constitution du Bureau du CE en cohérence totale avec ces résultats, ce qui n'a pas été possible compte tenu des antagonismes entre deux OS. De fait la représentativité totale n'a pu être mise en œuvre.

Pour autant cela ne remet aucunement en cause la légitimité des 3 élus CGT et UGICT quant à leur participation au Bureau du CE de 7 membres.

Après avoir consulté leurs commissions exécutives, la CGT et l'UGICT ont donc décidé de ne voter que pour leurs seuls candidats.

Dans le respect des résultats, la CGT et l'UGICT n'ont présenté aucun candidat au poste de secrétaire du CE. Nous n'avons présenté des candidats qu'aux postes que nous considérons devoir revenir à nos organisations compte tenu de l'expression du personnel.

Pour la CGT et l'UGICT, sont donc élus :

Laurence REYNAUD : trésorière

Claudine ROVERA : 1ère secrétaire adjointe

Michel LAURENT : 1er secrétaire administratif.

L'installation du nouveau Bureau aura lieu lundi 21 juin 2010.

Les résultats de ces élections à toutes les instances (DP et CE) feront ultérieurement l'objet d'une analyse plus approfondie.